



Instructions			
Veuillez lire et remplir les sections suivantes :			
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Renseignements sur le client, page 1</li><li>2. Autorisation de retrait sur carte de crédit, page 3 OU Autorisation de retrait direct (TFE), page 4</li><li>3. Reconnaissance des conditions générales d'utilisation, pages 5 à 8</li></ol>			
Inscription (le « client »)			
Nom du client/de l'entreprise			
Adresse commerciale			
Rue		Province	
Ville		Code postal	
Type d'entreprise <i>(ne sélectionner qu'une seule réponse)</i>			
Sélectionnez un			
Autre <i>(décrire)</i>			
Coordonnées de la personne-ressource			
Nom d'utilisateur			
<i>(Vous recevrez le nom d'utilisateur que vous avez choisi s'il est disponible)</i>			
Prénom et nom de famille			
Adresse courriel			
Titre du poste			
Numéro de téléphone		poste	



### Service de recherche de propriétés multiples (RPM)

L'abonnement au service de recherche de propriétés multiples (RPM) concerne les propriétés résidentielles, commerciales et industrielles situées en Ontario, comme définies dans le rapport de base et le rapport commercial/industriel ICI.

Le service de RPM inclut un maximum de 10 000 rapports de base et de 10 000 rapports commerciaux/industriels ICI pour 6 000 \$ par an, facturés en 12 versements égaux de 5 000 \$ plus taxe\*.

Remarque : si un client reçoit un produit dépassant son volume annuel maximal, un montant de 12 \$ par rapport de base et de 14 \$ par rapport commercial/industriel ICI dépassant ce volume annuel maximal sera facturé au client. Les frais de dépassement du volume annuel maximal seront payés par transaction par carte de crédit.

L'utilisation du produit par le client ne concerne que ses activités internes d'évaluation immobilière et est autrement régie par les conditions d'utilisation des renseignements de propertyline.

*\*Les prix et les limites de volume annuel maximal sont sujets à changer sur remise d'un avis de la SÉFM.*

### Options de paiement

*(Veuillez sélectionner des options de paiement des frais d'abonnement à la RPM).*

**Débit mensuel par carte de crédit**

Oui (  ) et passez à la page 2

- Lisez et remplissez la page 3

**Retrait direct mensuel (TEF)**

Oui (  ) et passez à la page 3

- Lisez et remplissez la page 4 (un chèque annulé est requis)



(Si vous choisissez le retrait direct mensuel, vous n'avez pas à remplir cette page)

**Abonnement à la recherche de propriétés multiples  
Autorisation de retrait sur carte de crédit**

<b>Nom de l'entreprise</b>	
<b>Nom du titulaire de carte (comme il figure sur la carte)</b>	
<b>Adresse du titulaire de carte – Rue</b>	<b>Province</b>
<b>Ville</b>	<b>Code postal</b>
<b>Numéro de carte de crédit (veuillez écrire lisiblement)</b>	<b>Date d'expiration (mm/aa)</b>

**Conditions de l'autorisation à débiter sur le compte susmentionné**

Le client autorise la Société à débiter le compte susmentionné du montant de l'abonnement, qui ne doit pas dépasser 500 \$ + taxes (6 000 \$/an facturé en 12 paiements égaux) par mois, à la fermeture de chaque transaction de paiement payable à la Société pour la Société d'évaluation foncière des municipalités (la « Société »).

Les prix et les limites de volume annuel maximal sont sujets à changer sur remise d'un avis de la SÉFM.

Les débits sont faits par l'entremise d'un serveur Verisign sécurisé. Verisign n'est pas tenu de vérifier que les débits prélevés par la Société sont conformes à la présente autorisation ou à l'entente conclue entre le client et la Société.

Il est entendu que pour révoquer la présente autorisation, le client doit fournir un préavis écrit à la Société. La présente autorisation peut être annulée à n'importe quel moment sur remise d'un avis écrit à la Société par le client. La présente autorisation ne concerne qu'un mode de paiement et son annulation ne signifie pas la fin des obligations contractuelles du client envers la Société.

Le client informera la Société par écrit dans les plus brefs délais en cas de changement aux renseignements sur le compte susmentionnés.

Toute remise de la présente autorisation à la Société constitue une remise par le client à Verisign et à son institution financière. Le client garantit que toutes les personnes dont la signature est requise sur le compte susmentionné ont signé la présente autorisation. Le client accuse réception d'une copie signée de la présente autorisation.

\_\_\_\_\_  
**Signature(s) ou signature(s) autorisée(s) du (des) titulaire(s) du compte**

\_\_\_\_\_  
**Date**

\_\_\_\_\_  
**Signature(s) ou signature(s) autorisée(s) du (des) titulaire(s) du compte**

\_\_\_\_\_  
**Date**

(Si vous choisissez le prélèvement mensuel par carte de crédit, vous n'avez pas à remplir cette page)



**Abonnement à la recherche de propriétés multiples  
Autorisation de retrait direct (TFE)**

<b>Institution financière (la « banque »)</b>		
Nom de la banque		
Adresse de la succursale		
Ville	Province	Code postal
N° d'institution (3 chiffres)	N° de succursale (5 chiffres)	N° de compte
<b>** À des fins de vérification, veuillez joindre un chèque vierge portant la mention « ANNULÉ » pour terminer l'approbation du TEF**</b>		

**Conditions de l'autorisation à débiter le compte susmentionné**

Le client autorise la Société à débiter le compte susmentionné du montant de l'abonnement, qui ne doit pas dépasser 500 \$ + taxes (6 000 \$/an facturé en 12 paiements égaux) par mois, à la fermeture de chaque transaction de paiement payable à la Société pour la Société d'évaluation foncière des municipalités (la « Société »).

Les prix et les limites de volume annuel maximal sont sujets à changer sur remise d'un avis de la SÉFM.

La banque n'est pas tenue de vérifier que les débits prélevés par la Société sont conformes à la présente autorisation ou à l'entente conclue entre le client et la Société.

Il est entendu que pour révoquer la présente autorisation, le client doit fournir un préavis écrit à la Société. La présente autorisation peut être annulée à n'importe quel moment sur remise d'un avis écrit à la Société par le client. La présente autorisation ne concerne qu'un mode de paiement et son annulation ne signifie pas la fin des obligations contractuelles du client envers la Société.

Le client informera la Société par écrit dans les plus brefs délais en cas de changement aux renseignements sur le compte susmentionnés.

Toute remise de la présente autorisation à la Société constitue une remise par le client à son institution financière. Le client garantit que toutes les personnes dont la signature est requise sur le compte susmentionné ont signé la présente autorisation. Le client accuse réception d'une copie signée de la présente autorisation.

\_\_\_\_\_  
**Signature(s) ou signature(s) autorisée(s) du (des) titulaire(s) du compte**

\_\_\_\_\_  
**Date**

\_\_\_\_\_  
**Signature(s) ou signature(s) autorisée(s) du (des) titulaire(s) du compte**

\_\_\_\_\_  
**Date**



## Conditions d'utilisation des renseignements de propertyline™

Les présentes conditions d'utilisation (les « conditions ») régissent votre accès au site Web propertyline™ (le « site ») de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et votre accès aux données et aux rapports (collectivement, les « produits ») qui sont mis à votre disposition sur le site. En cliquant sur le bouton « J'accepte » et en accédant au site et aux produits, vous convenez d'être lié par les présentes conditions d'utilisation. Dans les présentes conditions d'utilisation, les termes « client » et « vous » signifient l'utilisateur du site.

### Licence d'utilisation

1. Après avoir reçu les frais prescrits par la SEFM plus les taxes applicables, la SEFM vous confère le droit non exclusif et non cessible de recevoir les produits électroniquement sur le site, à condition de respecter les présentes conditions d'utilisation.
2. Sauf les rapports d'évaluation permis par la section 6(a) des présentes conditions d'utilisation, chaque produit que vous commandez est valide pendant 180 jours, après quoi le produit doit être détruit ou commandé de nouveau. Nonobstant la présente section 2, le produit peut être conservé pendant la période de conservation exigée par la loi applicable ou à des fins de conservation réglementaire, de vérification ou de conformité, à condition qu'il ne soit pas utilisé dans le cours normal des affaires.

### Noms d'utilisateurs et mots de passe pour la connexion

3. Lorsqu'un nom d'utilisateur et un mot de passe vous sont attribués pour la connexion, ils ne peuvent être utilisés que par vous et aucune autre personne, et vous seul pourrez accéder au site. Vous êtes responsable (a) de maintenir la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe; et (b) de toutes les activités effectuées sous votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. La SEFM peut désactiver votre nom d'utilisateur et votre mot de passe immédiatement à n'importe quel moment, après vous en avoir informé.
4. Vous devez (a) informer immédiatement la SEFM de toute utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur et votre mot de passe de connexion ou de toute autre atteinte à la sécurité; et (b) vous assurer de vous déconnecter de votre compte à la fin de chaque session. La SEFM et ses fournisseurs n'assumeront aucune responsabilité pour les pertes et les dommages découlant de votre manquement à respecter les sections 3 et 4.

### Restrictions concernant l'utilisation des produits

5. Vous n'utiliserez les produits qu'à des fins commerciales internes, à moins que vous n'en conveniez autrement par écrit avec la SEFM. Nonobstant la présente section 5, les produits de recherche multipropriétés ne peuvent être utilisés par les évaluateurs immobiliers qu'aux fins autorisées par la section 6(a) des présentes conditions d'utilisation.
6. Nonobstant la présente section 5 :
  - a. si vous êtes un évaluateur immobilier, vous pouvez utiliser les produits que vous avez commandés une seule fois pendant une période de 30 jours pour créer des rapports et les remettre aux utilisateurs finaux afin qu'ils soient utilisés dans un seul fichier d'évaluation pour les évaluations des honoraires immobiliers et les activités connexes (y compris la création des rapports d'évaluation des honoraires), à condition que :
    - i. ces produits soient détruits ou commandés de nouveau au bout de 30 jours;
    - ii. les utilisateurs finaux (y compris les entreprises de gestion des évaluations) acceptent d'être liés par les conditions d'utilisation qui sont essentiellement similaires aux présentes conditions d'utilisation, y compris le fait que les utilisateurs finaux n'incorporent pas les produits, ou toute partie de ceux-ci, dans un produit ou un service quelconque, ni ne distribuent autrement les produits à des tiers, et que les utilisateurs finaux n'utilisent pas les produits pour actualiser, maintenir, modifier ou vérifier des données quelconques dans un produit ou un service qui sera diffusé à un tiers ou qui fera autrement concurrence avec la prestation des produits ou d'autres produits commerciaux par la SEFM, y compris les MAE, et qu'ils n'utilisent les produits que pour leurs propres activités commerciales internes;
  - b. si vous êtes une entreprise de gestion des évaluations, un avocat, un courtier en hypothèques ou une autre partie, vous pouvez concéder en sous-licence à un utilisateur final les rapports reçus d'un évaluateur immobilier conformément à la section 6(a) pour utilisation dans les évaluations des honoraires immobiliers et les activités connexes (y compris la création des rapports d'évaluation des honoraires), à condition que l'utilisateur final accepte d'être lié par les conditions d'utilisation à des exigences similaires à celles de la section 6(a), et que vous n'utilisiez pas ces rapports à d'autres fins, y compris pour incorporer ces rapports, ou toute partie de ceux-ci, dans tout autre produit ou service, ou utiliser ces rapports pour mettre à jour, maintenir, modifier ou vérifier toute autre donnée ni autrement distribuer ces rapports à un tiers quelconque;
  - c. si vous êtes un agent immobilier, un courtier immobilier ou un REALTOR, vous pouvez fournir les renseignements contenus dans les produits directement à vos clients (vendeurs, acheteurs, locataires et

locataires de biens immobiliers résidentiels), et vous pouvez inclure dans un service interagences (« SIA ») ou une autre inscription immobilière (y compris une inscription privée) **seulement** le numéro du rôle d'évaluation, les **plages** de superficies définies et les **plages** d'années de construction décrites à l'annexe A aux présentes conditions d'utilisation; vous ne pouvez pas inclure la superficie en pieds carrés ou l'année de construction exacte d'une propriété visée fournie dans le produit dans une inscription SIA ou une autre inscription immobilière (y compris une inscription privée) et vous ne permettrez pas à d'autres personnes de le faire.

- d. Si vous êtes un évaluateur immobilier ou une entreprise de gestion des évaluations, la SEFM peut, à son entière discrétion, vous demander de lui fournir tout contrat d'utilisateur final requis en vertu de la présente section 6, et vous devez vous conformer à cette demande dans les cinq (5) jours ouvrables.
7. Si vous êtes un employé, un agent, un représentant ou un sous-traitant d'un ministère du gouvernement fédéral du Canada ou d'une province canadienne, les fins commerciales internes de la section 5 signifient que vous ne pouvez utiliser et partager les produits et les renseignements qu'ils contiennent qu'au sein de votre ministère fédéral ou provincial, le cas échéant.
8. Sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes conditions d'utilisation, vous ne devez pas transférer, vendre, prêter, échanger, donner en gage, concéder de sous-licence, céder, louer, diffuser, divulguer ou disposer autrement des produits ou de toute copie ou impression des produits, en totalité ou en partie, sous toute forme, à une autre personne ou entité, notamment les sociétés affiliées ou les filiales.
9. Vous ne devez d'aucune façon modifier, désassembler, désosser, adapter ou trafiquer le produit de quelque autre façon, et vous ne devez pas « masquer l'interface » (screen scraping) du produit ou incorporer le produit dans quelque autre chose qui sera utilisée par une autre personne ou entité, sauf si les présentes conditions d'utilisation le permettent expressément.
10. Vous ne devez pas, directement ou indirectement, vous adonner à des activités d'exploration de données ou utiliser les produits pour bâtir une base de données de renseignements de la SEFM à des fins de réutilisation ou de revente, que cette base de données soit conçue pour faire concurrence, ou fasse de facto concurrence, à la livraison par la SEFM des produits ou d'autres produits commerciaux de la SEFM, y compris les MAE.
11. Sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes conditions générales, vous ne devez pas transférer, concéder de licence, concéder de sous-licence, vendre, céder ou transférer autrement vos droits respectifs sur les données et les rapports que vous avez créés lors de l'utilisation, de la reproduction, de l'adaptation, de la traduction et de la conversion de tout produit (« **produits dérivés** »), (y compris les rapports personnalisés normalement créés pour vos clients dans le cadre des services professionnels que vous fournissez aux clients) sauf si les présentes conditions d'utilisation le permettent expressément.
12. Sauf dans les cas expressément autorisés par les présentes conditions d'utilisation, vous ne devez pas afficher de produits ou de produits dérivés sur un réseau accessible au public, y compris Internet ou dans le cadre d'une initiative de données ouvertes, ou sur un réseau auquel seuls les utilisateurs autorisés disposent d'un accès sécurisé.
13. Vous ne devez pas enlever, modifier ni changer de quelque façon que ce soit les marques sur les produits relatives à l'utilisation ou à la distribution des produits ou à la propriété intellectuelle et aux droits de propriété de la SEFM et de ses fournisseurs, y compris la province de l'Ontario (les « fournisseurs »). Les produits de la Nouvelle-Écosse contiennent des renseignements utilisés en vertu de la licence ouverte du gouvernement de la Nouvelle-Écosse (Open Government Licence – Nova Scotia).
14. Vous veillerez à ce que le produit soit protégé contre tout accès non autorisé en tout temps.

#### Renseignements confidentiels

15. Vous reconnaissez et convenez : (a) que les produits contiennent des renseignements techniques et commerciaux confidentiels; (b) que des droits d'auteur, des droits de secret commercial et d'autres droits exclusifs et de propriété intellectuelle résident dans les produits, (c) que la SEFM et ses fournisseurs détiennent des droits d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle sur les produits et tous les droits, titres et intérêts dans et sur les produits seront en tout temps dévolus à la SEFM et à ses fournisseurs et continueront à leur appartenir, et vous traiterez en tout temps les produits comme la propriété intellectuelle et les documents exclusifs de la SEFM et de ses fournisseurs, (d) qu'aucun changement apporté aux produits, aussi important soit-il, n'affectera ou n'annulera les droits, titres et intérêts de la SEFM et de ses fournisseurs dans et sur les produits; (e) qu'aucun droit de propriété dans et sur les produits ne vous est transféré, et (vi) que la SEFM se réserve tous les droits d'auteur, de secret commercial, exclusifs et de propriété intellectuelle qui ne sont pas expressément conférés en vertu des présentes conditions d'utilisation. Vous convenez de ne pas contester la propriété intellectuelle et les droits de propriété de la SEFM et de ses fournisseurs sur les produits.



16. Vous reconnaissez : (a) qu'il est raisonnable de prévoir que la divulgation non autorisée des produits causera des dommages irréparables à la SEFM et à ses fournisseurs, portera atteinte de façon considérable à la situation concurrentielle de la SEFM et de ses fournisseurs et qu'en l'absence d'une décision ou d'une ordonnance définitive d'un tribunal compétent, vous ne divulgerez les produits à aucune autre personne sans le consentement écrit de la SEFM; et (b) que vous fournirez à la SEFM, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, un préavis d'au moins trois jours ouvrables de la possibilité d'une telle décision ou ordonnance et vous coopérerez avec la SEFM et ses fournisseurs à cet égard. Vous consentez à une injonction provisoire ou définitive qui vous empêche de violer les présentes conditions et vous oblige à vous y conformer sans qu'il soit nécessaire de conclure à l'existence d'un préjudice irréparable pour accorder une mesure injonctive.

#### Avis de non-responsabilité

17. Vous reconnaissez : (a) que la SEFM fournit le produit sur une base « telle quelle » et « selon les disponibilités » et ne fait aucune garantie, assertion ou condition relative à l'exactitude, au caractère complet, à l'utilité pour vos fins ou à l'intention de fournir des mises à jour, des correctifs, la maintenance ou le soutien, (b) que la SEFM et ses fournisseurs dénie expressément toutes les garanties, assertions ou conditions, expresses ou implicites, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, de non-violation des droits de tiers (y compris les droits de propriété intellectuelle) ou de ceux découlant de la loi ou en vertu des usages du commerce ou des pratiques commerciales établies, et (c) que vous assumez tous les risques relatifs aux résultats et à la performance du produit,
18. La SEFM et ses fournisseurs ne font aucune garantie, assertion ou condition : (a) que le site est compatible avec votre matériel ou vos logiciels; (b) que le site sera sécurisé et disponible ou fonctionnera sans interruption; (c) que le site sera exempt d'erreurs ou que les erreurs seront corrigées; (d) que le site sera exempt de virus ou d'autres éléments destructeurs ou perturbateurs; ou (e) que l'utilisation du site ne violera pas les droits (y compris la propriété intellectuelle ou les droits de propriété) d'une quelconque personne.

#### Responsabilité

19. Dans la mesure maximale permise par les lois applicables, la SEFM et ses fournisseurs ne seront pas tenus responsables envers vous ou une autre personne de toute perte de revenus, de profits ou d'économies, de données perdues ou endommagées, de toute autre perte commerciale ou économique ou de dommages indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs, même si la SEFM ou ses fournisseurs ont été informés de la possibilité de tels dommages ou pour toute réclamation, de toute nature, présentée par un tiers. Une telle limitation de responsabilité s'appliquera, que la responsabilité résulte ou non d'une violation d'une condition fondamentale ou d'une violation fondamentale des présentes conditions d'utilisation, découlant de l'utilisation des produits, du site ou autre (et qu'elle découle d'un contrat, d'un délit ou de toute autre théorie du droit ou de l'equity), conformément aux présentes conditions d'utilisation, en découlant ou liée à celles-ci.
20. Dans la mesure maximale permise par les lois applicables, vous indemniserez et dégagez de toute responsabilité la SEFM et ses fournisseurs et leurs dirigeants, administrateurs, employés et représentants respectifs contre toute réclamation, toute action, tout dommage ou toute perte pouvant être allégués contre la SEFM et ses fournisseurs relativement à toute violation des présentes conditions d'utilisation et toute utilisation des produits par vous, toute personne dont vous êtes responsable et tout tiers ayant accès ou exploitant le site avec votre autorisation ou utilisant votre mot de passe, notamment les utilisateurs finaux des rapports qui seront utilisés lors d'évaluations d'honoraires immobiliers et les activités connexes. Vous paierez les coûts, les dommages, les frais juridiques raisonnables, les pénalités et les dépenses finalement accordés. La SEFM se réserve le droit, à son entière discrétion, d'assumer la défense et le contrôle exclusifs de toute action, réclamation ou question autrement assujettie à une indemnisation par vous. Vous collaborerez autant qu'il est raisonnablement nécessaire à la défense de toute réclamation.
21. Les sections 19 et 20 survivront à la résiliation ou à l'expiration des présentes conditions d'utilisation.

#### Protection de la vie privée

22. Vous respecterez : (a) toutes les lois applicables, y compris celles portant sur la protection de la vie privée et l'accès à l'information, et (b) les directives relatives à la confidentialité énoncées de temps à autre par la SEFM et ses fournisseurs relativement à la collecte, l'utilisation, le stockage et la divulgation de renseignements personnels conjointement avec les produits.

#### Généralités

23. Vous reconnaissez que la SEFM peut modifier les présentes conditions d'utilisation de temps à autre et sans préavis, et vous acceptez d'être lié par les conditions d'utilisation en vigueur au moment où vous obtenez les produits de la SEFM.



La SEFM publiera les conditions d'utilisation de propertyline™ en vigueur sur son site Web et c'est à vous qu'il incombe exclusivement de vous renseigner sur ces conditions d'utilisation en vigueur en accédant à l'onglet approprié sur le site.

24. Vous tiendrez des dossiers à jour pendant au moins deux ans après l'accès aux produits, afin de confirmer votre conformité avec les présentes conditions d'utilisation, et lors de la remise d'un préavis raisonnable, vous permettrez à la SEFM ou à ses représentants d'avoir accès à vos locaux et à votre matériel afin que des vérifications électroniques ou manuelles puissent être effectuées par ceux-ci pour vérifier cette conformité.
25. La SEFM se réserve le droit de restreindre davantage votre utilisation des produits ou la fourniture de produits ou de mettre fin aux présentes modalités immédiatement si, à son entière discrétion, vous contrevenez aux présentes conditions d'utilisation, si elle croit que les produits sont utilisés à des fins trompeuses, illégales ou contraires à la déontologie, si tout fournisseur de données de la SEFM qui sont incorporées à des produits ou utilisées pour dériver des produits, en totalité ou en partie, cesse de fournir ou suspend la fourniture de telles données à la SEFM ou empêche autrement la SEFM de fournir des produits, en tout ou en partie, au client, ou que les lois applicables empêchent la SEFM de respecter la présente entente, en totalité ou en partie.
26. Après la résiliation des présentes conditions d'utilisation, vous cesserez d'utiliser les produits, vous détruirez tous les produits et vous certifierez à la SEFM que les produits ont été purgés de tous vos systèmes informatiques et que tous les documents papier que vous avez produits à partir des produits ont été détruits.
27. Vous détruirez les produits (y compris, le cas échéant, en purgeant vos systèmes informatiques) lorsqu'ils ne sont plus requis aux fins énoncées dans les présentes conditions d'utilisation, et à la demande de la SEFM, vous fournirez à celle-ci une confirmation que cela a été fait.
28. Vous ne pouvez pas céder les présentes conditions d'utilisation, en totalité ou en partie, sans le consentement écrit préalable de la SEFM.
29. Les présentes conditions d'utilisation seront régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario et les lois fédérales qui s'y appliquent, et vous acceptez d'acquiescer de la compétence juridictionnelle des tribunaux de l'Ontario pour la résolution de tout litige en vertu des présentes.
30. Par les présentes, il est convenu que toutes les données fournies, achetées ou utilisées en vertu des présentes conditions d'utilisation doivent être utilisées exclusivement dans la province de l'Ontario. La SEFM ne sera pas tenue responsable d'autres obligations relatives aux taxes de vente provinciales ou fédérales si ces données sont utilisées dans un autre territoire.





propertyline™  
Recherche de propriétés  
multiples  
Formulaire d'abonnement

---

Nom du client/de l'entreprise

---

Reconnaissance des conditions générales d'utilisation –  
Signature(s) ou Signature(s) autorisée(s)

Date

**Veillez vous assurer que les sections suivantes ont été remplies et les faire suivre comme demandé :**

1. Renseignements sur le client
2. Autorisation de retrait sur carte de crédit  
ou  
Autorisation de retrait par débit direct (\*\***Veillez joindre un chèque ANNULÉ**\*\*)
3. Conditions générales d'utilisation

Faire suivre à :  
Attention : Développement des activités  
Bureau 100, 1340 Pickering Pkwy  
Pickering (Ontario) L1V 0C4  
[propertyline@mpac.ca](mailto:propertyline@mpac.ca)